

La Convention Territoriale Globale, qu'est-ce que c'est ?

► UNE DÉMARCHE AU SERVICE DU PROJET SOCIAL POUR SAINT-JEAN



Identifier les enjeux actuels et futurs du territoire et répondre aux besoins et aux attentes de sa population



Construire collectivement un projet social sur le territoire, qui associe les habitants aux politiques publiques qui les concernent



Impulser une dynamique de développement, d'innovation, de changement, de transformation et de progrès, dans lequel chaque acteur se reconnaît

Un document-cadre, signé par la Ville de Saint-Jean, la CAF 31 et 8 autres partenaires pour une période de 5 ans :



Direction de services départementaux de l'Éducation Nationale



Conseil départemental de Haute-Garonne



Toulouse Métropole



France Travail



Mission Locale de Haute-Garonne



Collège Romain Rolland de Saint-Jean



Réseau des Maisons de la Jeunesse et de la Culture



Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean



VILLE DE **saintJean**

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) 2024-2028

LES HABITANTS AU COEUR DU PROJET DE TERRITOIRE

VILLE DE **saintJean**

33 ter Route d'Albi - 31240 SAINT-JEAN

05.32.09.67.00

WWW.MAIRIE-SAINTJEAN.FR



PARTENAIRES



7 axes & 43 actions

► METTRE EN PLACE UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

- Une nouvelle Maison d'Assistantes Maternelles
- La rénovation des crèches et de la Maison de l'Enfance et de la Famille
- Des actions passerelles Petite Enfance>Enfance et dispositif pour les 2>3 ans
- Un projet de service pour le Relais Petite Enfance et le Guichet unique famille
- L'expérimentation d'un espace hybride de socialisation entre petite enfance et soutien à la parentalité pour les enfants et parents éloignés des modes d'accueil.

► DONNER LA PRIORITÉ À L'ENFANCE ET À LA RELATION AVEC L'ÉCOLE

- Un nouveau groupe scolaire Marie-Louise Dissard
- L'étude d'un redimensionnement de l'école Marcel-Langer
- L'alliance éducative renforcée avec les associations de parents d'élèves
- Des actions passerelles CM2-Collège
- L'accueil des enfants en situation de handicap, en partenariat avec l'école et la famille
- La consolidation des postes AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) sur les temps périscolaires
- Un programme d'actions préventives
- Un parcours culturel et citoyen co-construit
- Le guichet unique administratif renforcé

► ACCOMPAGNER LA JEUNESSE

- Les feuilles de route de l'ANneXe et du Module construites en complémentarité avec les acteurs
- Des actions passerelle ANneXe-Module renforcées
- Des actions partenariales en direction des jeunes dits « invisibles »
- Des liens étroits avec le monde professionnel (recherche de stage et d'emploi, lutte contre le décrochage scolaire, acquisition de « soft skills »...)

► DÉVELOPPER L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET SOCIALE

- Des programmations accessibles à tous les publics
- Des actions publiques pensées avec les habitants par une participation citoyenne accrue
- Des partenariats resserrés avec le monde associatif en favorisant l'interconnaissance

► ACCOMPAGNER LES FRAGILITÉS, IDENTIFIER LES ACTEURS ET LES PARCOURS

- Une feuille de route identifiée pour le champ de l'action sociale
- Une instance partenariale sociale et médico-sociale
- Des partenariats organisés pour l'accompagnement socio-professionnel
- Une démarche d'aller vers les publics les plus éloignés
- Les orientations facilitées depuis les écoles, le Collège, les services vers le CCAS et le Pôle Soutien aux Fragilités, pour fluidifier les accompagnements sociaux
- Les lieux d'accompagnement numérique mieux identifiés
- Une mission d'écrivain public accessible par tous les publics
- Des interventions en matière de prévention santé, santé mentale et prise en charge précoce

► CONSTRUIRE UN « PARCOURS DE PARENTS »

- Un nouveau projet LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents, à la croisée de la Petite enfance et de la parentalité
- Une cellule de veille éducative avec les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Une communication adaptée pour sensibiliser et informer les parents sur la structure la plus adaptée à la situation
- Des actions collectives familles dans les lieux fréquentés par les familles

► RENFORCER LES PARTENARIATS

- Des formations communes entre partenaires sur des besoins repérés
- Les ressources existantes sur le territoire mieux identifiées et partagées
- Une collaboration renforcée entre partenaires internes et externes
- Mise en place de méthodes communes pour une action cohérente sur le territoire
- L'égalité hommes-femmes privilégiée
- De nouvelles pratiques de déplacements doux à développer

////// au service
du projet
social de
territoire
Saint-Jeannais